



## POURQUOI CHOISIR IISF ?

### Un organisme sérieux et fiable qui existe depuis 2005

1. IISF est un organisme de charité tel que défini par [l'Agence du revenu du Canada](#) et donc doit répondre à des obligations de bonne gestion financière orientées sur l'humanitaire et de fait a le privilège de remettre des reçus officiels aux fins d'impôts.
2. IISF est un organisme de coopération internationale sérieux répondant à des standards élevés en matière de sécurité et d'éthique. De plus, IISF est membre en règle de [l'Association Québécoises des Organismes de Coopération Internationale](#) (AQOCI).
3. IISF s'est doté d'une charte qui met de l'avant ses valeurs, notamment pour son adhésion aux codes d'éthiques professionnelles et à la Charte du donateur. IISF est apolitique, areligieux et impartial et promeut l'égalité des genres, l'écoresponsabilité et la saine gestion financière.

### Un organisme de coopération internationale qui offre des privilèges à ses membres

4. L'adhésion à IISF donne un accès automatiquement à une assurance responsabilité civile mondiale couvrant toutes les activités de financement et les projets à l'international.
5. L'adhésion à IISF donne accès, à taux compétitifs grâce au tarifs négociés par l'AQOCI auprès de la Croix Bleue, à un régime d'assurances-voyages complet qui répond bien aux besoins spécifiques des coopérants humanitaires de moins de 35 ans.

### Un organisme reconnu pour son expertise en matière d'organisation, formation, sécurité

6. IISF est le seul organisme au Québec entièrement géré par des professionnels de la santé et dédié spécifiquement aux coopérants du domaine de la santé (infirmières, infirmières auxiliaires, médecins, paramédicaux, techniciens de laboratoire médical, éducateurs spécialisés, travailleurs sociaux, etc).
7. IISF est reconnu pour son expertise dans l'organisation de projets humanitaires en santé selon de hauts standards de qualité ainsi que dans la formation logistique, culturelle et clinique de ses coopérants. À cette fin, IISF offre une formation obligatoire de 2,5 jours à tous ses coopérants et 1 journée supplémentaire aux responsables de groupe.



**Infirmières et Infirmiers Sans Frontières (IISF)**  
Nurses Without Borders (NWB) | Enfermeras y Enfermeros Sin Fronteras (EESF)

8. IISF est fier de détenir des ententes de collaboration formelles avec des partenaires terrain œuvrant dans le domaine de la santé en Afrique de l’Ouest et en Amazonie péruvienne. Ceux-ci répondent à des critères stricts de sélection notamment au niveau de la sécurité, de l’encadrement pédagogique et de la logistique ainsi que du soutien direct en cas de besoin par le coopérant. Tous les partenaires terrain ont des autorisations de milieux de stage reconnus par les gouvernements locaux.
9. IISF priorise en tout temps la sécurité de ses coopérants. Pour ce faire, IISF travaille étroitement avec son conseiller en gestion des risques et s’est doté de nombreux protocoles (en cas de diarrhées, difficultés respiratoires, contacts avec des liquides biologiques, relations sexuelles non désirées, catastrophes et urgences dans le pays, etc.).
10. IISF s’appuie sur une équipe de conseillers médicaux experts (médecin, pharmacien, infirmière clinicienne et infirmière praticienne) disponibles en tout temps en cas d’urgence pour un coopérant lors de son projet humanitaire.
11. IISF dispose au Pérou de deux résidences de type dortoir et d’une cuisine avec service pour ses coopérants. Ces infrastructures sont sécuritaires, confortables et entièrement équipées pour accueillir, restaurer et héberger les coopérants et leurs accompagnants.

#### **Un organisme qui met en œuvre des projets de développement durable en partenariat**

12. IISF priorise et appui des projets à développement durable, le renforcement des capacités des partenaires locaux, notamment par leur implication dans les prises de décision et dans la coordination et la gestion des projets de développement durables.
13. IISF, au Pérou, a financé la construction d’infrastructures sécuritaires et confortables pour restaurer et héberger des étudiants locaux ayant peu de ressources financières. Cogéré par le partenaire local, ce projet a permis la création d’emplois, la reconnaissance des expertises locales et la promotion d’un institut de formation.
14. IISF, au Sénégal, a financé les études en soins infirmiers et pratique sage-femme de plusieurs étudiants à faibles ressources financières qui ont obtenu leur diplôme d’état.
15. IISF est indépendant et libre de toutes ses décisions. Il fonctionne avec des dons en provenance de donateurs privés et de la part de ses coopérants. Les coûts sont raisonnables et compétitifs. Les argent sont réinvestis entièrement et directement dans les projets humanitaires durables en concertation avec les partenaires locaux.